

## Orge – Production Fondation, Enregistrée et Certifiée

Orge comprend l'orge de printemps et l'orge d'hiver.

### Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées](#). De plus, les normes suivantes s'appliquent à l'orge.

#### Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Printemps et hiver <b>Certifiée</b>	a porté l'année précédente : <ul style="list-style-type: none"><li>• une culture non pédigrée d'orge, de blé dur (durum), d'avoine, de seigle, de triticales ou de blé.</li><li>• une culture d'orge d'une variété différente.</li><li>• une culture non pédigrée d'alpiste des Canaries, de lin, de carthame ou de tournesol qui a suivi une culture d'orge non pédigrée deux (2) ans auparavant ou une variété différente d'orge deux (2) ans auparavant.</li></ul>
Printemps et hiver <b>Fondation et Enregistrée</b>	a porté l'année précédente : <ul style="list-style-type: none"><li>• une culture non pédigrée d'orge, de blé dur (durum), d'avoine, de seigle, de triticales ou de blé.</li><li>• une culture d'orge d'une variété différente.</li><li>• une culture non pédigrée de haricot, d'alpiste des Canaries, de pois chiche, de féverole, de lin, de lentille, de lupin, de pois, de carthame, de soya ou de tournesol qui a suivi une culture d'orge non pédigrée deux (2) ans auparavant ou une variété différente d'orge deux (2) ans auparavant.</li></ul>

### Inspection des cultures

Les cultures d'orge doivent être inspectées entre l'épiaison et la maturité.

### Normes applicables aux cultures

#### Isolement

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

1. Pureté variétale	Distance
a. Orge pédigrée inspectée de la même variété	1 mètre (3 pieds)
b. Différentes variétés d'orge ou orge non pédigrée	3 mètres (10 pieds)
2. Pureté mécanique	Distance
a. Blé dur (durum), avoine, seigle, triticales, blé	2 mètres (6 pieds)

### **Tolérances maximales d'impuretés**

1. **Pureté variétale** (hors-types/autres variétés en moyenne dans 10 000 plants)
  - a. Fondation – 1
  - b. Enregistrée – 3
  - c. Certifiée – 8
2. **Pureté mécanique** (autres espèces, dont les semences sont difficiles à séparer de celles de la culture inspectée, en moyenne dans 10 000 plants)

<b>Autre espèce</b>	<b>Fondation</b>	<b>Enregistrée</b>	<b>Certifiée</b>
<b>Blé dur (durum)</b>	1	1	2
<b>Avoine</b>	2	2	4
<b>Seigle</b>	1	1	3
<b>Triticale</b>	2	2	4
<b>Blé</b>	2	2	8